



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Frais médicaux

Question écrite n° 39637

### Texte de la question

M. Claude Pringalle attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les conséquences dramatiques de l'exclusion de l'hépatite C de la liste des maladies ouvrant droit à une prise en charge à 100 p. 100 (décret du 31 décembre 1986) pour les victimes de cette affection. En effet, l'hépatite C n'ayant été isolée qu'en 1990, elle n'a jamais été prise en compte dans cette liste. Or, les frais occasionnés par cette maladie sont très importants et hors de portée de nombreuses familles. Il lui demande s'il entend modifier le décret susvisé afin d'y inclure cette maladie.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pringalle Claude](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39637

**Rubrique :** Assurance maladie maternité : prestations

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 juin 1996, page 2954